Zeitschrift: Le messager suisse de France : revue mensuelle de la Colonie suisse

de France

Herausgeber: Le messager suisse de France

Band: 6 (1960)

Heft: 11

Rubrik: Chronique fédérale

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 07.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

M. COSENDAI

Pneus toutes marques Neufs - Occasion Rechapage - Réparations Equilibrage de roues

131, r. de Rome, Paris, 17° Tél. WAG. 46.27

Conditions aux membres de la Colonie

Pour habiller votre jardin, pour faire un petit verger familial, veuillez consulter

Pépinières LUTZ

10, rue Alex.-Turpault à BOIS-D'ARCY (S.-et-O.)

Spécialité de Gruyères Suisses et Vacherins

> Saucissons Saucisses au foie

L. CHAPPUIS

12, rue Guichard, PARIS, 16°

AUTeuil 64-91 Métro: Muette

ON CHERCHE

Dame de 55 à 60 ans pour vivre en compagnie avec Dame habitant département de l'Yonne. S'adresser à Rédaction chiffre 00-20.

La petite Europe à Berne

La ville fédérale n'est pas un lieu de congrès internationaux; le centre politique de la Confédération a assez de réunions, assemblées et séances sur le plan national. Mais la Suisse a actuellement l'honneur de présider le Comité ministériel de la zone de libre-échange en la personne du Chef du département de l'Economie publique, et c'est ainsi que, du 10 au 13 octobre, les hauts fonctionnaires et les Ministres de la Conférence de la zone de libre-échange ont siégé à Berne. Le Gouvernement fédéral avait mis à la disposition de la Conférence l'ancien hôtel du « Bernerhof » où, en 1912, le Conseil fédéral avait offert un dîner d'apparat à Sa Majesté l'Empereur Guillaume II. L'hôtel est, comme on sait, le siège du département des finances et des douanes. C'est donc dans cette ambiance de marbre du siècle passé et des huissiers fédéraux que les Ministres et leurs collaborateurs de la Grande-Bretagne, de la Suède, du Danemark, de l'Autriche, de la Norvège, de la Suisse et du Portugal, ont tâché de renforcer les liens politiques et économiques tout en discutant les possibilités d'un rapprochement entre le Marché commun et la zone.

L'hospitalité suisse s'est manifestée dans une belle réception offerte par les autorités bernoises dans l'hôtel du Gouvernement, datant de 1406, mais splendidement restauré, lors d'un dîner intime au Palais de Watteville, et un autre dîner dans un Palace de Berne; nombreux furent les correspondants des grands journaux européens accourus de Paris, de Londres, de Genève, et le service de presse fut impeccable. Mais tout le monde se rend compte que la zone n'est qu'un pis-aller et qu'il faut faire le maximum d'efforts pour trouver une solution comprenant la véritable Europe libre, celle qui a fait ses preuves dans le cadre

de l'O.E.C.E.

La Suisse à Strasbourg

Le Conseil fédéral ayant enfin donné son assentiment aux vœux des Chambres de se faire représenter à Strasbourg, le Conseil national et le Conseil des Etats ont pu nommer des délégués à l'Assemblée consultative européenne de Strasbourg. Ils portent le titre d'observateurs, mais on attend d'eux une certaine activité en faveur de l'établissement d'un pont entre les deux conceptions de la collaboration économique européenne.

La Suisse entend rester fidèle à sa politique de neutralité, tout en pratiquant une solidarité intelligente avec les pays libres de l'Occident. Or, le Conseil national ayant, après de longs débats, accepté par 87 contre 78 voix, le projet toutefois fortement modifié de la réforme de l'armée, plusieurs critiques ont prétendu que la future armée suisse, plus motorisée et mécanisée que jamais et prête à se battre en dehors du réduit national des Alpes, devient, par cette transformation, automatiquement un bras prolongé de l'O.T.A.N. La réaction russe n'a pas fait défaut ; la presse soviétique n'a pas tardé de reprocher à la Suisse de trahir sa notion traditionnelle de neutralité. Or, ces accusations sont sans fondement, et l'on a une fois de plus été à même de constater que la base de notre politique est mal comprise à l'étranger. C'est exactement une des tâches de nos parlementaires à Strasbourg: faire comprendre aux autres que nous faisons partie de l'Europe tout en gardant une position toute particulière.

Prospérité et pauvreté

L'automne est la saison des grands congrès des diverses Unions syndicales. Ces puissantes organisations ont de plus en plus coutume d'inviter un membre du Conseil fédéral de venir prendre contact avec les délégués de la masse des ouvriers. C'est ainsi que M. Frédéric T. Wahlen s'est adressé à l'Union syndicale suisse à Bâle en demandant aux nombreux délégués de ne pas gêner la prospérité économique par des revendications prématurées et de faire preuve de compréhension pour les autres partenaires de l'Economie nationale, surtout pour les agriculteurs. A Lugano, au Congrès suisse des métallos et des horlogers ce fut le tour de M. H.-P. Tschudi, chef du Département de l'Intérieur, donc des Assurances sociales, de développer le programme de la politique du Gouvernement dans le domaine de la législation sociale. La loi sur le travail a été transmise au Parlement ; elle prévoit le remplacement de la semaine de 48 heures, par celle de 46 heures, des vacances obligatoires de deux semaines pour tous les ouvriers et employés, et de trois semaines pour les jeunes en dessous de 18 ans. La cinquième révision de l'assurance vieillesse et survivants est en voie de préparation, et très certainement la prospérité économique permettra une nouvelle amélioration des rentes. Mais, a dit M. Tschudi, la Suisse compte encore un grand nombre de gens pauvres, des paysans à la montagne qui n'ont même pas un lit pour tous leurs enfants, des vieux qui ont travaillé pendant toute leur vie sans pouvoir faire des économies, et des centaines de milliers d'ouvriers qui ne jouissent pas, comme leurs frères dans les grandes industries, des bénéfices d'un contrat collectif. C'est pourquoi l'Etat fédéral, tout en saluant le développement des contrats collectifs, ne peut pas, en tant que législateur, renoncer à édicter certaines dispositions légales minimum comme dans le cadre de la future loi sur le travail.

Tout le monde savait qu'en été 1960 la Suisse avait à peu près 400.000 ouvriers étrangers, mais lorsque le chiffre officiel de la fin du mois d'août en accusait 435.000, l'opinon publique se rendait compte de ce facteur déterminant de l'économie nationale.

Les protestations des syndicats ouvriers furent modérées; le public, de sa part, réfléchit au sujet des habitations souvent peu convenables offertes à ces centaines de milliers d'Italiens, Allemands, Autrichiens et autres, mais il paraît bien que la tendance générale ne puisse plus guère être arrêtée. Ceux qui travaillent sont favorisés par la prospérité, les vieux et les rentiers, en général, étant les victimes de la hausse des prix et des loyers et de la baisse du taux d'intérêts.

Bilan parlementaire

Les Chambres ont bel et bien liquidé leur vaste programme de la session d'automne: article constitutionnel sur les oléoducs, mesures tendant à réduire le contrôle des loyers, réforme de l'armée, rapport sur la situation de l'agriculture, achat de 100 blindés usés de l'Afrique du Sud, deuxième correction des eaux du Jura. Et, maintenant, 40 sessions des Commissions sont convoquées pour préparer le programme de l'hiver, avec le budget 1961, le budget record des chemins de fer fédéraux dépassant pour la première fois des dépenses et recettes d'un milliard, et surtout projet d'arrêté fédéral concernant l'autorisation du transfert de biens-fonds, autrement dit restriction de la vente de terrain à des étrangers vivant à l'étranger. Un grand débat en perspective sur la liberté de la propriété privée et l'intervention des Pouvoirs publics afin de protéger le sol de la patrie...

Hermann BOESCHENSTEIN (Berne).

PRODUITS SCHMID

SCHMID PERE & FILS

CHARCUTERIE - COMESTIBLE

CONFISERIE — BISCUITERIE

8, rue Saint-Laurent (X*) - 76, boulevard de Strasbourg (X*)
Téléphone: BOTZARIS 61-10 à 61-14
Usine: 199, rue Championnet - PARIS

ETABLISSEMENTS

VERNETTE et PRADER

(LANGWIES, GRISONS)

14, rue RAYMOND-LOSSERAND PARIS, XIV

Ség. 13-29 et 84-57 86-01 et 86-33

* * *

LEURS CAFES FINS
EXPRESS ET PERCOLATEUR

* * *

MAGASIN DE VENTE AU DETAIL A LA BRULERIE

Livraisons dans toute la France, franco de port

" A L'HABITUDE "

CAFÉ - RESTAURANT - TERRASSE

« Le Week-End à la Porte de Paris »
Au Bord de l'eau
Dans un site agréable et tranquille
JEUX DE QUILLES - PING-PONG
PALETTES - BILLARD GOLF
Salles pour toutes Cérémonies - Banquets et Diners d'Affaires
Fondue Suisse et Spécialités « Maison »

chez Paul GRÖBLI

128, r. Mal-Leclerc, ST-MAURICE (Seine). Tél. ENT. 20-08 A CHARENTON-ECOLE

Autobus 111 jusqu'à Passerelle de Charentonneau (Fermé le Mardi)